



GDON du Libournais  
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion  
Email : [animateur@gdon-libournais.fr](mailto:animateur@gdon-libournais.fr)  
Tel : 06 82 43 69 81  
Fax : 05 57 35 07 59

## Bilan Flavescence Dorée

Année 2014

**Important :** les vignerons concernés par des arrachages de pieds de Bois Noir trouvés pendant les prospections 2014 doivent avoir réalisé cette opération (date réglementaire : 31 mars 2015) et nous avoir fait suivre l'ATTESTATION D'ARRACHAGE jointe à leur courrier. Si cette opération n'est toujours pas réalisée, nous vous remercions de mettre en œuvre cette démarche dans les délais les plus brefs.

### Bilan 2014 : département de la Gironde

En Gironde, 99 % du territoire viticole est adhérent d'un GDON local qui supervise la lutte. Le tableau 1 présenté ci-dessous résume les résultats de prospection contre la Flavescence Dorée (FD) sur l'ensemble du département, entre 2008 et 2014.

Tableau 1 : évolution des contaminations Flavescence Dorée sur le département de la Gironde,

source FREDON Aquitaine

Département de la Gironde	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Surfaces prospectées (ha)	6650	5150	11100	24950	24395	22488	29061
Surface (ha) en obligation d'arrachage	2,85	5,85	11,2	11,3	14,05	4,8	8
Nombre de pieds contaminés FD hors des parcelles arrachées	4711	5858	18709	44889	47244	26239	20723
Ratio Pieds contaminés / Ha prospecté	0,7	1,13	1,68	1,79	1,93	1,17	0,7

En 2014, près d'un quart du vignoble Bordelais a fait l'objet d'une prospection Flavescence Dorée. Pour la deuxième année consécutive, on observe une nette diminution du nombre de pieds détectés, même si la découverte de nouveaux foyers de très grosse importance (surface contaminée à plus de 20 %, en obligation d'arrachage) vient modérer ce bon résultat.

### Evolution des contaminations de FD sur le GDON du Libournais

Le tableau ci-dessous présente l'état des contaminations FD recensées sur le territoire du GDON du Libournais. Les prospections ont été menées sur 38 % de la surface totale du vignoble.

Tableau 2 : évolution des contaminations FD sur le GDON du Libournais

GDON du Libournais	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Surfaces prospectées (ha)	4561	3116	3323	5874	4063	3926	4905
Surface (ha) en obligation d'arrachage	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de pieds contaminés FD hors des parcelles arrachées	10	23	140	148	703	221	97
Ratio pieds contaminés / Ha prospecté	0,002	0,007	0,04	0,025	0,17	0,055	0,02

Les contaminations FD sont en baisse avec une présence de la maladie 35 fois inférieure à la moyenne girondine et une absence totale de parcelle soumise à arrachage obligatoire.



## Réduction des traitements obligatoires sur le GDON du Libournais

Ce faible niveau de contamination est obtenu avec une utilisation restreinte des Traitements Obligatoires, puisque les interventions insecticides sont diminuées de 80 % par rapport à celles prévues initialement en l'absence de GDON (4103 ha traités au lieu des 20 379 ha prévus). Sur la base d'un coût / hectare du traitement insecticide de 37 € HT (produit commercial + amortissement matériel + essence + main d'œuvre), le protocole mené génère ainsi une économie de traitements de plus de 600 000 €, sans compter ses intérêts en termes de gain de temps, de préservation de l'environnement et de protection de la santé des applicateurs.

**La flavescence dorée est en recul sur notre vignoble mais les bonnes pratiques de lutte doivent se maintenir sur le long terme pour préserver cet état des lieux : arrachage systématique des pieds contaminés, plantation de matériel végétal indemne, respect des consignes de traitement, formation à la reconnaissance des symptômes, déclaration des pieds suspects, soutien aux prospections, lutte contre les vignes non cultivées.**

## Résultats des analyses de laboratoires : année 2014

Le tableau ci-dessous présente le résultat de l'ensemble des analyses de laboratoire effectuées.

Année	Nbre de pieds contaminés Bois Noir	Nbre de pieds contaminés Flavescence Dorée	Nbre de pieds sans jaunisse détectée	TOTAL
2014	898	97	94	1089
	82%	9%	9%	100%

### Bilan des analyses de laboratoire : GDON du Libournais 2014

Ces résultats démontrent la fiabilité du diagnostic réalisé par les prospecteurs sur le terrain.

En 2014, **215 Châteaux** du GDON du Libournais ont reçu une demande d'arrachage pour détection de contamination Bois Noir (BN) sur leur parcellaire (au moins 1 pied).

**24 Châteaux** du GDON du Libournais ont reçu une demande d'arrachage pour détection de contamination Flavescence dorée sur leur parcellaire (au moins 1 pied).

### Résultats détaillés par commune

Le tableau 3 est une courte synthèse de la situation sanitaire sur les communes contaminées en 2014. L'état détaillé des contaminations est toutefois trop long à produire et sera abordé dans les réunions organisées localement (ODG, cave coopérative, communales...).

Tableau 3 : Description détaillée des résultats FD 2014, GDON du Libournais

Communes	Surfaces prospectées (ha)	Ceps contaminés FD	Nb Parcelles où Ceps contaminés <= 3	Nb Parcelles où Ceps contaminés > 3	Localisation-Lieux dits
Lalande de Pomerol	312	3	2		Sur la zone LAL01, à proximité de Saint Denis de Pile, lieu dit le Barailot
Libourne	228	49	10	3	Sur le secteur de Condat (appellation Bordeaux) et en périphérie de Condat, progression de la maladie sur l'appellation Saint Emilion
Lussac	1210	32	3	2	Nouvelle parcelle découverte à proximité du Bourg et contaminations encore actives à proximité de Thomas et de Poitou
Montagne	200	1	1		Au cœur du foyer MONT 02
Néac	345	1	1		A proximité des antennes de Néac
Pomerol	103	1	1		A environ 500 m du pied de 2013, lieu dit Les Rouses
Puisseguin	186	1	1		Lieu dit sous Couche Bouc
Saint Emilion	1572	3	2		Sur le foyer STEM01 et nouvelle parcelle à proximité du village, en limite de Saint Christophe des Bardes
Saint Sulpice de Faleyrens	315	5	2		Découvertes de 2 nouveaux foyers dans l'appellation Bordeaux : lieux dits Au Vergne et La Guarigue
Vignonet	327	1	1		A proximité des rives de la Dordogne, lieu dit Taillefer
<b>TOTAL</b>	<b>4905</b>	<b>97</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	

## Conclusions et perspectives 2015

La mise en œuvre d'une action de lutte contre la flavescence dorée dès la découverte des premiers foyers (2006), associée à un protocole de surveillance exhaustif permettent aux vignobles du GDON du Libournais de rester faiblement impactés par ce fléau.

Depuis quelques années (2011), nous enregistrons une multiplication de la découverte de petits foyers de FD, dispersés dans le vignoble, et constitués généralement d'un à deux pieds malades. Ces nouvelles sources de contamination, dont nous ignorons pour l'instant l'origine, nécessitent de maintenir les populations du vecteur à un niveau bas. A défaut de prévoir l'emplacement des contaminations futures, cette stratégie permet de limiter fortement le risque de multiplication de la maladie.

Le GDON continue donc de découvrir chaque année de nouveaux foyers de FD, mais **leur expansion est rendue faible grâce au respect des consignes de traitement** et au travail de suivi de l'insecte vecteur.

Toutefois, à chaque nouveau foyer de FD découvert, un nouveau cercle de traitement obligatoire (rayon 500 m) est créé. **Nous sommes donc confrontés à une multiplication importante de ces zones de traitement.** Si elles ne représentent pas encore des surfaces cumulées importantes, elles rendent de plus en plus complexe la communication des obligations individuelles de traitement (5 zones de traitement obligatoire différentes sur la commune de Lalande de Pomerol en 2015 par exemple).

En conséquence, **les modalités de traitement sont de plus en plus nombreuses sur la zone,** et votre parcellaire pourra être dispersé dans des cercles de lutte différenciés. **Cette gestion « par cercle » permet de maintenir le maximum de parcelles hors des zones de traitement obligatoire.**

Pour éviter des confusions, attention en 2015, à bien prêter attention aux différentes zones auxquelles vos parcelles seront affectées.

**Les zones de traitement obligatoires sont présentées en page finale.** Il s'agit du protocole destiné à la viticulture conventionnelle, **les vignerons utilisant du Pyrèthre naturel** devront suivre des modalités de traitements différenciées (carte consultable en cliquant ici : [traitements obligatoires pour les vignes en AB](#)).

Un courrier individuel d'obligation de traitement à l'échelle parcellaire vous sera envoyé d'ici la fin du mois d'avril.

L'équipe du GDON du Libournais,

